



N^o 078

Le 12 avril 1988

PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE DE 1988

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable John C. Crosbie, a officiellement lancé aujourd'hui le Programme du Prix d'excellence à l'exportation canadienne pour 1988. À cette occasion, le ministre a souligné que "le commerce international est devenu une question de la plus haute importance pour notre pays. L'économie mondiale est en perpétuelle évolution. Chaque jour amène sa moisson de nouveaux produits et de nouveaux marchés."

"La réputation des entreprises canadiennes, petites et grandes, n'est plus à faire que ce soit au chapitre de la qualité des produits et des services, de la compétitivité des prix, de l'originalité de la commercialisation ou de la volonté de réussir. Ces sociétés ont prouvé, à maintes reprises, qu'elles sont en mesure de relever tous les défis," a ajouté M. Crosbie.

Depuis 1983, le Programme a permis de reconnaître les réalisations de soixante-cinq compagnies canadiennes exportatrices. Les entreprises qui comptent au moins trois ans d'activité dans le domaine de l'exportation et qui répondent à au moins un des critères suivants sont admissibles au Prix d'excellence à l'exportation canadienne:

- ° introduction de nouveaux produits d'exportation sur les marchés étrangers
- ° implantation sur de nouveaux marchés
- ° augmentation importante des ventes à l'exportation au cours des trois dernières années
- ° conservation des marchés face à une forte concurrence étrangère.

.../2